



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

allocations et ressources

Question écrite n° 113242

Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo appelle l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur la question des ressources des personnes en situation de handicap. Aujourd'hui, de nombreuses personnes n'ont toujours pas accès à la formation et à l'emploi. Le taux de chômage des personnes handicapées est trois fois supérieur à la moyenne nationale et celui-ci évolue peu, malgré la loi du 11 février 2005. Par ailleurs, les personnes qui sont dans l'impossibilité de travailler n'ont toujours aucune garantie quant à l'attribution d'un revenu d'existence décent. Les associations de personnes handicapées souhaitent que le Gouvernement prenne de véritables mesures pour améliorer leur situation. Elles réclament l'élargissement des conditions d'accès au complément de ressources et à la majoration de la vie autonome, notamment pour les bénéficiaires d'une pension d'invalidité ou de l'AAH reconnus dans l'impossibilité de trouver un emploi, la suppression de la prise en compte des ressources du conjoint dans le calcul de l'AAH et de meilleures possibilités de cumul avec une activité professionnelle. Elles souhaitent également que les pensions d'invalidité et l'AAH soient revalorisées au 1er janvier 2007. Elle lui demande donc quelles mesures concrètes il compte prendre pour répondre aux attentes des personnes handicapées.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 113242

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 décembre 2006, page 13183